

Économie sociale et solidaire : bilan du dispositif local d'accompagnement en 2017



© 2018 Les Echos Publishing

Le dispositif local d'accompagnement (DLA) a été créé en 2002 par l'État et la Caisse des dépôts afin d'apporter un soutien aux employeurs de l'économie sociale et solidaire. L'objectif étant de leur permettre de développer leur activité et de créer ou de pérenniser des emplois. Ainsi, plus de 60 000 employeurs ont profité de ce dispositif depuis sa création.

En 2017, 6 022 structures, dont 96 % d'associations, ont bénéficié de cet accompagnement, principalement dans 3 secteurs d'activité : la culture (18 % des structures accompagnées), le sport (10 %) et l'animation sociale (9 %).

Les accompagnements du DLA ont porté sur 3 thématiques en priorité, à savoir le projet et la stratégie de la structure (36 %), son organisation interne (14 %) et sa restructuration économique et financière (9 %).

Au final, 95 % des structures accompagnées se sont déclarées satisfaites et près des trois quarts ont estimé que le DLA avait eu des effets décisifs et durables.

[DLA +, Édition 2018](#)

© 2018 Les Echos Publishing